

Démocratiser le chauffe-eau solaire

Dans de nombreuses régions, le soleil est une source d'énergie renouvelable, inépuisable et gratuite. C'est particulièrement vrai dans les Dom-Tom. L'utilisation de cette ressource naturelle locale s'impose comme une évidence en matière d'eau chaude sanitaire. À La Réunion, l'eau chaude représente en effet l'un des postes les plus élevés de la facture d'électricité des foyers (environ 40%). C'est pourquoi EDF, dans le cadre de sa mission de service public, favorise l'efficacité énergétique et la maîtrise de la consommation d'énergie liée à cet usage. Ainsi, EDF déploie depuis les années 2000 à La Réunion, un programme pour démocratiser le chauffe-eau solaire. Pourquoi? Parce qu'il s'agit d'une solution technique très simple, qui utilise une ressource abondante dans l'île, et qui repose sur un investissement initial modéré.



L'utilisation de l'énergie solaire n'entraîne ni émission polluante ni production de déchets dangereux. L'installation d'un chauffe-eau solaire permet d'éviter chaque année le rejet d'une quantité de CO₂ équivalente aux émissions d'une voiture roulant 10000 km.

Trois leviers pour multiplier les chauffe-eau solaires sur l'île :

- **une aide financière à l'investissement** pour réduire les coûts d'installation. EDF, dans le cadre de la démarche Agir Plus d'EDF, participe en versant une prime directement déduite du prix de vente du chauffe-eau solaire. Cette prime s'ajoute au crédit d'impôt à hauteur de 30 % de l'investissement. EDF s'est également associée avec la Région Réunion et l'Ademe dans le cadre d'un partenariat pour équiper les foyers démunis de cette solution vertueuse;
- **des partenariats** avec des professionnels référencés pour garantir un bon niveau de qualité du matériel et de la pose;
- **des actions de sensibilisation** auprès du grand public dans les medias et les salons.

Les résultats sont à la hauteur des efforts déployés, puisque 131 000 chauffe-eau solaires équiperont déjà les 288 000 habitations de l'île en 2014.

REPÈRES

45 % : part des foyers réunionnais équipés d'un chauffe-eau solaire

196 : nombre de GWh qu'il aurait fallu produire sans le développement du chauffe-eau solaire dans l'île, soit 7 % de la demande d'électricité de l'île

1500 : nombre de kWh économisés (150 euros en moyenne) par an pour un foyer équipé d'un chauffe-eau solaire de 300 litres

20 ans : durée de vie du chauffe-eau solaire

POUR LES CURIEUX



CHAUFFE-EAU SOLAIRE, MODE D'EMPLOI

1. Un capteur, placé sur la toiture, capte les rayons du soleil et retient la chaleur.
2. Le soleil chauffe l'eau via le capteur qui est stocké dans le ballon.
3. L'eau chaude puisée dans le ballon est automatiquement remplacée par une même quantité d'eau froide, chauffée à son tour.



5 CRITÈRES POUR CHOISIR SON CHAUFFE-EAU SOLAIRE

- La taille du logement.
- L'exposition du logement.
- Le nombre d'occupants.
- Le mode de vie.
- La région.

Toutes nos solutions sur :
edf.fr/cop21

50 SOLUTIONS POUR LE CLIMAT

